



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Nouméa, le 5 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

EXERCICE ORSEC MARITIME

ASSISTANCE A NAVIRE EN DIFFICULTÉ ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS EN MER

Dans le cadre du maintien en condition opérationnelle du dispositif ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) maritime de Nouvelle-Calédonie, un exercice annuel d'assistance à navire en difficulté et de lutte contre les pollutions maritimes, organisé par le commandement de la zone maritime Nouvelle-Calédonie, aura lieu les **mercredi 06 et jeudi 07 juillet 2022**.

Cet exercice se tenant dans les eaux territoriales de la Nouvelle-Calédonie, au sud de la côte ouest, le directeur des opérations de secours est le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. L'objectif recherché consiste à éprouver la coordination des actions de tous les services contribuant à la sécurité et au secours en mer, sur la base d'un scénario réaliste et plausible.

Résumé du scénario de l'exercice

Lors de son transit entre Prony et Nouméa, le navire à passagers *Prony Express* signale un départ d'incendie à bord. Le capitaine du navire demande assistance au MRCC pour maîtriser le feu. Une équipe d'intervention feu de navire constituée de marins pompiers de la base navale de Nouméa est envoyée, puis renforcée d'éléments de la DSCGR.

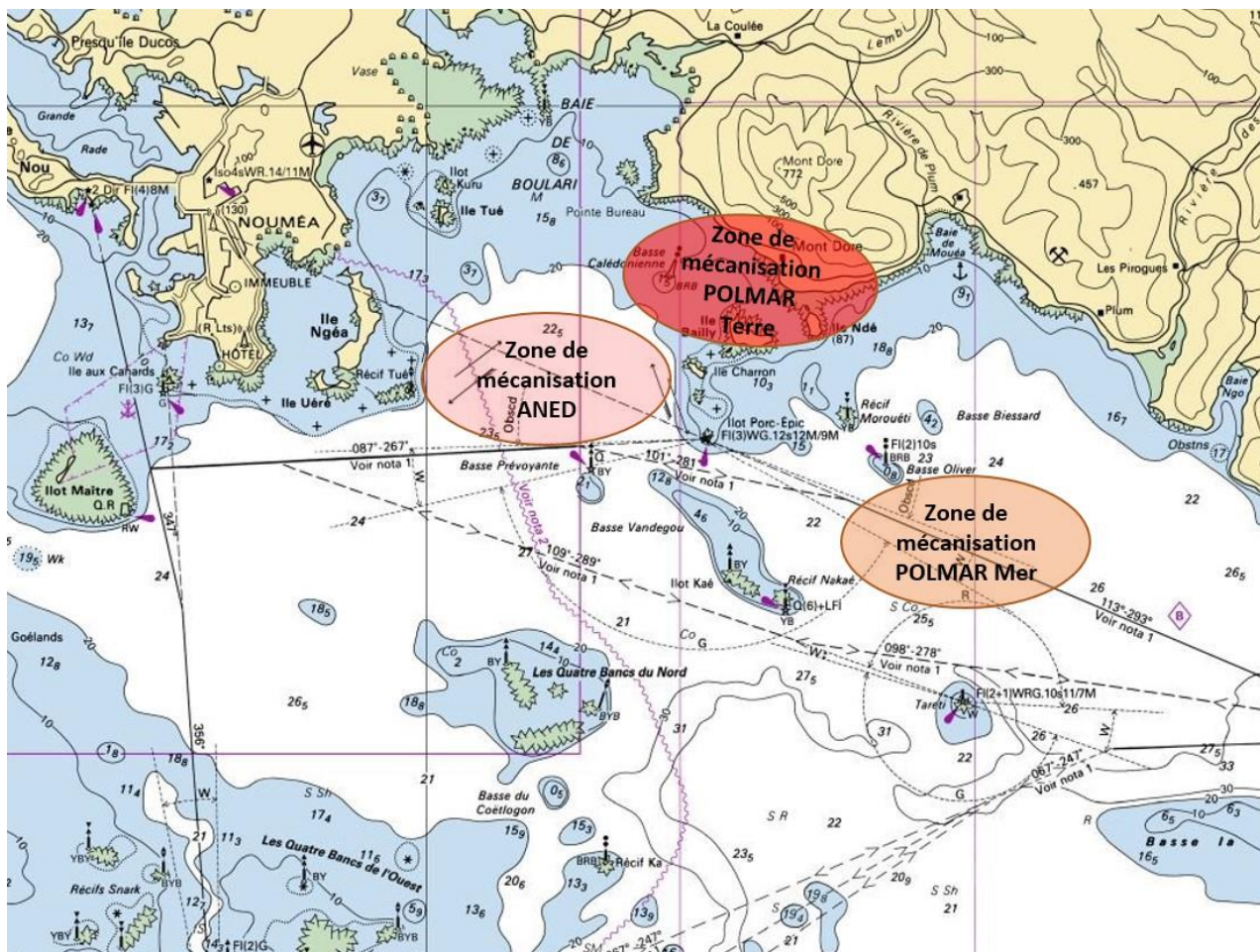
Alors que le feu est maîtrisé puis éteint par l'équipe d'intervention, un déversement d'hydrocarbures est constaté. Une nappe se forme en mer et plusieurs nappes de moindre envergure atteignent la côte.

Les médias sont conviés au briefing et à une présentation de l'exercice le 6 juillet à 15h30 en salle de crise, au sein de l'état-major des FANC, quartier Alleyron.

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

Tel : (+687) 26 64 22 – (+687) 77 71 93
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex



Les principaux acteurs de l'exercice sont :

- Le MRCC Nouméa, constitué en équipe de gestion d'intervention « Assistance à navire en difficulté »;
- Le Centre Opération Inter Armées de Nouvelle-Calédonie constitué en équipe de gestion d'intervention « Lutte contre les pollutions en mer » ;
- Le Centre de Traitement de Crise Maritime, armé par l'équipe de gestion de crise ;
- La DSCGR (COG988) ;
- Le navire *Prony Express* de Prony Ressources ;
- La base navale de Nouméa ;
- Le BSAOM D'Entrecasteaux ;
- La Direction des affaires maritimes (inspecteurs de la sécurité des navires) ;
- La Province Sud (Direction du développement durable des territoires).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Le dispositif ORSEC maritime est issu d'un arrêté conjoint du haut-commissariat et du gouvernement de Nouvelle-Calédonie du 20 mars 2015, car il implique aussi bien les autorités de l'État que les autorités territoriales. En effet, en fonction de la zone où se situe l'incident, le directeur des opérations de secours (DOS) peut-être le président du gouvernement (eaux intérieures et territoriales) ou le haut-commissaire (ZEE). Pour apporter une réponse à la crise maritime, le dispositif intègre, aussi bien des moyens de l'État (FANC...), que du territoire (gouvernement, provinces...) ou des acteurs privés.

Au sein de leur zone de responsabilité permanente, les 1 450 militaires et civils des forces armées en Nouvelle-Calédonie ont pour principales missions d'assurer la souveraineté de la France, d'animer la coopération régionale et d'entretenir des relations privilégiées avec l'ensemble des pays riverains. Les FANC engagent régulièrement leurs moyens pour des opérations d'aide aux populations, en appui des autres services de l'État.